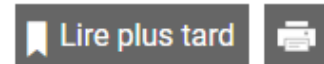


SyndicYourself, un précieux coup de pouce aux syndicats bénévoles

Trends Tendances

18/10/17 à 10:51 - Mise à jour à 10:51
Du Trends-Tendances du 12/10/17

Les copropriétaires ne le savent que trop bien. Les honoraires des syndicats peuvent grever lourdement les frais de fonctionnement des petites copropriétés. Depuis 2015, EasySyndic aide celles-ci en proposant des services à la carte moins coûteux (à partir de 50 euros par mois) que ceux des syndicats traditionnels.



Julien Verteneuil, gestionnaire de la plateforme SyndicYourself. © PG

Une formule qui plaît. " Nous gérons un portefeuille de 500 immeubles, confie Charlotte De Cauwe, administratrice. Un succès auquel nous ne nous attendions pas. "

Aujourd'hui, la start-up en plein développement - elle est passée de 2 à 12 collaborateurs en deux ans - va un cran plus loin. Désormais, en lançant son service SyndicYourself, elle épaulé également les copropriétés qui ne souhaitent pas faire appel à un pro. Car, en Belgique, près de la moitié des immeubles sont gérés par des copropriétaires, pour la plupart bénévoles. Et même s'ils sont peu au fait de la réglementation en matière immobilière, ils sont soumis aux mêmes obligations qu'un syndic professionnel. " Les syndics non professionnels doivent faire face à des procédures parfois complexes, et cela dans des domaines très variés (technique, comptable, juridique, etc.), explique Julien Verteneuil, gestionnaire de la plateforme. Notre service tâche de leur apporter conseil et support, sans les obliger à avoir recours à un syndic professionnel. "

Pour ce faire, des packs sont proposés à différents tarifs (entre 50 et 100 euros par an). Sont ainsi mis à disposition : des articles de loi accompagnés de conseils pratiques, des documents-types, un carnet d'adresses de prestataires, un *webchat* sur lequel il est possible de poser des questions plus pointues ou spécifiques (réponse assurée dans les 24 heures) et une plateforme qui permet de réaliser les décomptes de la copropriété et de les envoyer directement aux copropriétaires. " Pour le moment, le service est disponible à Bruxelles et en Wallonie, en français donc, mais nous ambitionnons de l'étendre prochainement à la Flandre ", conclut Julien Verteneuil.

Par Anne-Sophie Chevalier.

100 euros, c'est le coût annuel pour avoir accès à l'ensemble des services en ligne proposés par SyndicYourself.

En savoir plus sur:

CHARLOTTE DE CAUWE | JULIEN VERTENEUIL | BELGIQUE | WALLONIE | FLANDRE